



# Formation Permis Feux - maîtriser les risques liés aux travaux par points chauds

**Etablir le permis de feux et connaître les obligations réglementaires qui y sont liées pour prendre les précautions nécessaires au travail par points chauds.**

## Objectifs

- Analyser les risques encourus lors de travaux par points chauds
- Etablir le permis de feux et veiller à son application
- Ce stage reprend les principes généraux de l'analyse et la maîtrise des risques d'incendie et inclut une formation à l'emploi des extincteurs portatifs et mobiles

## Participants

Toute personne chargée de la mise en place du permis de feux et de son suivi (entreprise utilisatrice, entreprise extérieure)

## Pré requis

Aucun

## Contenu théorique

- Le risque incendie :
  - le triangle du feu
  - les feux couvants
  - les modes de propagation



## Nombre de participants

12 personnes maximum par groupe

## Durée

1 jour par groupe

## Lieu

Votre établissement

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73  
pour plus d'informations

- adaptation et choix des extincteurs
- Le permis feu :
  - pourquoi établir ce document
  - obligations réglementaires et contractuelles
  - responsabilités
  - durée de validité
  - procédure opérationnelle (avant, pendant, après les travaux)

## **Pratique**

- Etudes de cas en sous-groupe
- L'utilisation des moyens portatifs d'extinction, mise en œuvre par les participants

---

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches  
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42